

Mairie d'AIRION 1 Rue du Moulin 60600 AIRION Tél: 03 44 50 04 02

mairie.airion@orange.fr http://www.mairieairion.fr

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

# Jeudi 15 juillet 2021 à 18h15 — salle du conseil municipal

Les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués le mardi 13 juillet 2021 par voie électronique.

La séance est ouverte à 18h15 par Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la présence du public est à nouveau autorisée.

## En présence de

- Agnès BOILLET, conseillère municipale
- Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire
- Françoise DUPRÉ, 1<sup>ère</sup> adjointe
- Julie LAGOUDE, conseillère municipale
- Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal
- Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal
- Aurélie DROBECQ, conseillère municipale arrivée à 18h24

### <u>Pouvoir</u>: Aucun Absents excusés:

- Mr Eric PRIEM, 2<sup>ème</sup> adjoint,
- Mme PELLEIEUX, conseillère municipale,
- Mme ORDON Sophie, conseillère municipale,

#### Absent:

• Mr THOMAS Fabien, 3<sup>ème</sup> adjoint

Votants: 7

Introduction de la séance du conseil municipal par Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire.

En préambule, le Maire informe du retour aux règles de droit commun en matière de quorum et de présence du public. Au vu des retours positifs de certains habitants, elle propose de maintenir le principe de continuer à filmer les conseils municipaux afin de permettre au plus grand nombre de suivre la vie de la commune. Elle soumet cependant cette proposition au vote (Mme DROBECQ n'étant pas arrivée, elle n'a pas pu se prononcer sur ce point).

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
5	1	PARTIE TO THE CALL THE	6

# Rappel de l'ordre du jour

- > Désignation d'un secrétaire de séance
- > Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2021
- > Demande de Pass'Permis
- > Demande de Pass'études
- > Vente de deux parcelles communales rue de l'Etang de Crécy
- > Avancement du dossier de l'appel à projet socle numérique
- > Avancement du projet de départementalisation de l'enseignement agricole public de l'Oise
- > Demande d'occupation du domaine public pour de la restauration rapide
- > Eléments de calendrier
- > Questions diverses du conseil municipal
- > Questions diverses du public

# Désignation d'un secrétaire de séance

Sur la base du volontariat, Julie LAGOUDE est secrétaire de séance.

# Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2021 est soumis au vote (Mme DROBECQ n'étant pas arrivée, elle n'a pas pu se prononcer sur ce point) :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
5	- 4	1	6

#### Demande de Pass'Permis

Il est rappelé dans un premier temps que le Pass'Permis est l'obtention d'une aide financière de 600 € de la part du Département contre la réalisation de 70 heures de travail d'intérêt général

Mme le Maire indique qu'actuellement une personne effectue le Pass'Permis au sein de la Mairie. Cette personne est chargée essentiellement du classement et de l'archivage des dossiers du personnel afin de garantir aux anciens agents la bonne tenue de leur dossier, notamment en cas de sollicitation dans l'élaboration de dossiers de départ à la retraite.

Un listing des pièces manquantes sera également effectué pour permettre de solliciter les détenteurs des mêmes pièces et d'obtenir des copies.

#### Demande de Pass'Etudes

Dans la même lignée que ce que propose le Département pour le Pass'Permis, le Pass'Etudes est l'octroi d'une aide financière de 300 € contre la réalisation de 35 heures de travail d'intérêt général.

La Mairie a reçu plusieurs demandes. L'une provenant de Marion JUKIEL, jeune de la commune qui effectuera sa mission la dernière semaine d'août à savoir la poursuite du travail entamé en avril dans le cadre du Pass' Permis par la saisie dans le logiciel Berger-Levrault des données concernant la gestion du cimetière (saisie des tombes, propriétaires, date d'achat, etc.) et des défunts présents au cimetière ou au colombarium.

Pour mémoire, une autre demande dans le cadre du Pass' Etudes (vue en conseil municipal du 20 mai 2021) de Martin VIOLETTE; il travaillera quant à lui, des samedis matin à compter de septembre, sur la mise à jour et la reconfiguration du site internet de la commune selon l'arborescence validée en conseil municipal.

# Vente de deux parcelles communales - Rue de l'Etang de Crécy

Pour mémoire, les membres du conseil municipal ont voté favorablement concernant le principe de la vente de parcelles communales enclavées au sein d'une propriété privée depuis plusieurs décennies dans le cadre de la vente de la parcelle propriété de Mme Marchal (rue de l'étang de Crécy).

Concernant le coût au m², les membres n'avaient pas statué faute de disposer des éléments liés à la surface totale. Ce vote avait donc été reporté. Depuis, le clerc de notaire a transmis les données à la mairie et il s'agit de statuer sur une superficie totale de 149m².

Il est rappelé que la commune et Mme Marchal se sont entendues pour que les différents frais afférents à cette vente (bornage, frais d'acte notairé, etc.) soient supportés par Mme Marchal.

1 €/m²	2€/m²	3€/m²
6	2	1

N: B: les votants avaient la possibilité de s'exprimer plusieurs propositions de coûts au m².

Le conseil municipal autorise donc le Maire a signé tout document relatif à cette vente.

# Avancement du dossier de l'appel à projet socle numérique

Comme évoqué lors du conseil municipal du 17 juin 2021, le conseil municipal a autorisé le Maire à engager une dépense à hauteur de 3 400 € correspondant aux acquisitions de matériels informatique pour l'école suite à la candidature de la commune à l'appel à projet relatif au socle numérique de base à l'école (Plan de Relance).

Dans cette continuité, le devis correspondant au montant indiqué ci-dessous a été signé.

Le vote doit porter désormais sur la signature par le Maire de la convention avec l'Etat pour l'intégralité des dépenses.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
7			7

# Avancement du projet de départementalisation de l'enseignement agricole public de l'Oise

Une fusion administrative entre le lycée Agricole d'Airion et le lycée Horticole de Ribécourt est engagée, sans fermeture de site, sans suppression de poste et sans disparition de modules d'enseignement particulier, au contraire.

L'objectif est de pouvoir étendre l'aire de recrutement des apprenants et de faire face à la montée en puissance de l'enseignement agricole privé et/ou en ligne.

Un premier projet de fusion avait été amorcé en 2010 et qui n'avait pas abouti mais le contexte global a changé et la diminution des moyens de l'Etat a mené à reconsidérer ce projet de rapprochement entre les deux entités précitées.

Pour information, le conseil d'administration (CA) de l'EPL de Ribécourt s'est prononcé contre cette fusion contrairement aux membres du CA de l'établissement d'Airion qui lui s'est prononcé pour. Il a été décidé que les concertations reprendraient ultérieurement.

Il s'agit aujourd'hui, comme le prévoit la réglementation en vigueur et à la demande de la Région, de se prononcer sur l'appellation proposée à savoir : EPDEFPA - Etablissement public départemental d'enseignement et de formation professionnelle agricole de l'Oise.

L'effectivité de ce rapprochement est fié au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le siège de cet établissement sera situé à Airion.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
3	2	2	7

Si les élus sont favorables au rapprochement évoqué, ils déplorent la disparition du nom d'Airion dans le nom du nouvel établissement.

Demande d'occupation du domaine public pour de la restauration rapide

Le Maire a reçu une demande d'occupation du domaine public pour une venue hebdomadaire d'un foodtruck « **Comme à la Maison**, le mercredi de 19h à 21h à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
7	h-is Senib	ni tostatam us t	7

Informations complémentaires du Maire

1) Travaux d'enfouissement rue du Château d'eau

Des gaines non/mal bouchées sur deux habitations situées en contrebas ont entraîné des inondations de caves chez des particuliers suite aux fortes pluies de ces dernières semaines. Les litiges étant liés à l'accès aux maisons des personnes, les particuliers en question se sont tournés vers leur assurance personnelle pour entamer les démarches avec la société en charge du chantier et/ou le sous-traitant (démarche indiquée par le SE 60).

Cependant, la commune reste en attente de la liste des personnes qui ont fait la demande de pose de gaines avec les maisons en contrebas pour anticiper ce qui peut éventuellement l'être mais la période de congés retarde le retour.

Dans l'attente, les travaux de consolidation ont été effectués aux frais des particuliers. La commune va faire un retour écrit au SE 60, voire, si nécessaire, suspendre la signature de visite de fin de chantier voire le paiement de la dernière facture.

#### 2) Travaux RD916

Les travaux qui ont débuté début juillet à Fitz-James entraînent de gros problèmes de circulation dans les communes avoisinantes dont Airion fait partie, notamment liés à des problèmes de défaillance de la part du Département en termes de signalisation. Des poids-lourds sont restés, dès le 1<sup>er</sup> jour de la déviation, sous le pont SNCF rue d'ETOUY

De même, l'un des problèmes de sécurité routière récurrent est le non-respect des STOP de la rue d'E6Haut et de la rue du château d'eau et la vitesse excessive sur cette portion de la RD158. Ce phénomène a été amplifié depuis la déviation par Avrechy et Airion du flux de voitures suite à la fermeture de la RD916 entre Airion et Avrechy du 12 au 23 juillet.

Le cumul des deux déviations a été insuffisamment anticipé par le Département et Airion n'a été associée à aucune réunion alors même que la commune est fortement impactée par les nuisances. Le Maire a du sollicité les Maires voisins de Fitz-James et Agnetz, le Département (Maxime Minot) et a profité de tribunes dans la presse pour essayer d'infléchir et faire sécuriser au mieux les déviations pour la sécurité des personnes et des biens.

Pour faire face à ces problèmes, le Maire va faire un courrier aux différentes autorités concernées par ces dossiers.

## Courrier reçu par un habitant à destination du CCAS

Mme le Maire fait la lecture d'un courrier provenant d'un habitant à l'attention principalement des membres du CCAS. Si celui-ci fait écho au sein du conseil municipal, comme il l'a fait au sein du CCAS, le Maire lui répondra.

#### Eléments du calendrier

- 24 juillet : après-midi jeux sur la place communale, organisé par le CCAS
- 21 août : 2ème après-midi jeux organisé par le CCAS pour aller à la rencontre des airionnais
- 2 septembre : rentrée des classes
- 1<sup>er</sup> week-end de septembre (4-5) : la traditionnelle fête communale (report de la fête de juin) organisée par le CAL

- 2<sup>ème</sup> week-end de septembre (11-12): brocante annuelle avec, si possible, une concentration de voitures anciennes organisée par le CAL
- 1er octobre : soirée des nouveaux arrivants 2020 & 2021 organisé par le CCAS
- 11 novembre : cérémonie et pot de l'amitié organisés par la commune
- 19 novembre : célébration du beaujolais nouveau (CAL)
- 12 décembre : repas et colis des anciens (CCAS)
- 2 avril 2022 : balade intergénérationnelle initialement prévue en mars 2020 (CCAS).

## Questions diverses du conseil municipal

- Mr Jean Frédéric VERSTRAETE souligne que les travaux entamés début Juillet à Fitz-James, obligeant les automobilistes à prendre la route de Ronquerolles entraine la dégradation rapide de celle-ci. En effet, les trous initiaux ne cessent de prendre de l'ampleur.
- Mme Aurélie DROBECQ s'interroge sur l'entreprise distribuant les pubs dans la commune car les « STOP PUB » ne sont pas respectés.

## Questions diverses du public

La personne présente à la séance n'a pas de question.

# Prochaine séance du conseil municipal

Le prochain conseil municipal se déroulera en le jeudi 16 septembre à 19h15.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19h26

Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire

